

Épreuves de vérification de la connaissance de la langue française
COMPRÉHENSION ORALE

Quels droits ont les animaux sauvages ?

En janvier 2022, la Cour constitutionnelle de l'Équateur a attribué à la biodiversité « un droit d'exister, de s'épanouir et d'évoluer ». Cette décision historique marque un tournant dans la protection de l'environnement. Jusqu'ici, seuls des éléments naturels, comme le fleuve Whanganui en Nouvelle-Zélande, ont été protégés par la justice. Quelques animaux spécifiques l'ont été également, mais c'est la première fois qu'une juridiction consacre des droits à l'ensemble de la vie animale d'un pays. « La domestication et l'humanisation des animaux sauvages sont des phénomènes qui ont une grande incidence sur le maintien des écosystèmes et l'équilibre de la nature, car ils provoquent le déclin progressif des populations animales », précise le tribunal équatorien dans sa décision. La décision historique de la justice équatorienne de consacrer des droits à la biodiversité trouve sa source dans l'histoire d'Estrellita, une femelle singe illégalement capturée dans la nature par une bibliothécaire et décédée dans un zoo peu de temps après avoir été saisie par les autorités locales. Dans leur décision, les juges accordent aux animaux sauvages un « droit du libre développement de leur comportement animal, ce qui inclut la garantie de ne pas être domestiqués et de ne pas être forcés d'assimiler des caractéristiques ou des apparences humaines ». De nombreux pays répriment les traitements inhumains infligés aux animaux, par exemple sur les animaux domestiques, et protègent les écosystèmes. En France, on se souviendra que la notion d'être vivant doué de sensibilité a intégré le Code civil en 2015. De plus, le Code pénal condamne les sévices graves ou de nature sexuelle ainsi que les actes de cruauté commis sur les animaux, dont l'abandon d'un animal domestique. La loi du 30 novembre 2021 est venue renforcer encore plus la protection de nos amis les bêtes, en interdisant, par exemple, la vente de chiens et chats en animalerie à partir de 2024 et en mettant fin aux spectacles de mammifères marins à partir de 2026. Toutefois, la fondation 30 Millions d'Amis milite toujours pour la reconnaissance de la qualité de « personne animale » dans le Code civil.

Par Marine Cestes. Publié le 05/06/2022 sur www.caminteresse.fr (animaux).





Épreuves de vérification de la connaissance de la langue française
COMPRÉHENSION ORALE

Quels droits ont les animaux sauvages ?

Compréhension globale

1. Cochez la bonne réponse.

De quel document s'agit-il ?

- a) Un interview.
- b) Un article.
- c) Un récit.

2. Cochez la bonne réponse.

Le document est du type :

- a) narratif.
- b) argumentatif.
- c) descriptif.

3. Cochez la bonne réponse.

D'après le texte, quel pays a reconnu des droits aux animaux sauvages ?

- a) L'Équateur.
- b) La France.
- c) Le Québec.

Compréhension détaillée

4. Dites si l'affirmation qui suit est vraie ou fausse.

L'humanisation favorise la richesse de la biodiversité.

VRAI FAUX

5. Indiquez pour chaque idée si elle est ou non présente dans le texte.

- La décision du tribunal concerné trouve son origine dans l'histoire d'une femelle de singe.

OUI NON

- Estrellita s'est échappée d'un zoo et elle a été abattue par la police.

OUI NON

- Selon les juges, les animaux sauvages doivent pouvoir développer librement leur comportement.

OUI NON



6. Cochez la bonne réponse.

En France le Code civil :

- a) reconnaît la qualité de « personne animale ».
- b) intègre la notion de sensibilité des animaux.
- c) accepte les spectacles de mammifères marins.

7. Dites si l'affirmation qui suit est vraie ou fausse.

Plusieurs pays acceptent les traitements inhumains réservés aux animaux domestiques.

VRAI FAUX

8. Indiquez pour chaque idée si elle est ou non présente dans le texte.

Si vous mettez en relation les informations contenues dans le texte, vous pouvez conclure que :

- En janvier 2022, la protection de l'environnement a considérablement évolué.

OUI NON

- On a découvert de nouvelles espèces animales.

OUI NON

- L'équilibre de la nature est menacé par la domestication des animaux sauvages.

OUI NON

9. Associez les mots de la 1ère colonne, figurant dans le document, avec les synonymes de la 2ème colonne.

- | | |
|----------------|--------------|
| a) s'épanouir | 1) reprocher |
| b) réprimander | 2) prohiber |
| c) interdire | 3) prospérer |

a) b) c)

10. Complétez l'énoncé en utilisant les mots de la liste ci-dessous. Attention : il y a des intrus !

- | | | | | |
|---------------|-----------|------------|-----------|-------------|
| a) saute | b) hommes | c) justice | d) marque | e) culture |
| f) sauvegarde | g) fois | h) classe | i) coup | l) ensemble |

Pour la première dans le monde, la d'un pays consacre des droits à la vie animale dans son Il s'agit d'une décision historique qui un tournant dans la de l'environnement.

Épreuves de vérification de la connaissance de la langue française
COMPRÉHENSION ORALE

Quels droits ont les animaux sauvages ?

1. B

2. C

3. A

4. FAUX

5. OUI ; NON ; OUI

6. B

7. FAUX

8. OUI ; NON ; OUI

9. a) 3 ; b) 1 ; c) 2

10. g) fois ; c) justice ; l) ensemble ; d) marque ; f) sauvegarde



La semaine de quatre jours arrive (timidement) en Suisse

Dans d'autres pays, la semaine de quatre jours est depuis longtemps une réalité. Aujourd'hui, les choses bougent aussi en Suisse. L'entreprise Advanto prend les devants.

Michelle Woringer a travaillé pendant 15 ans à 100%. Mais, depuis début mai, elle ne travaille plus que quatre jours par semaine, et cela pour le même revenu! «Notre employeur fait preuve de courage», déclare la conseillère d'Advanto.

Cette agence de marketing zurichoise a été l'une des premières entreprises suisses à introduire la semaine de quatre jours, et elle l'a fait comme il se doit: les 16 employés travaillent 34 heures par semaine, et reçoivent un salaire complet.

«En réalité, le Covid a donné un coup de pouce au monde du travail, déclare Stefan Planzer, CEO d'Advanto. Les technologies numériques rendent de nouveaux modèles possibles».

Depuis un mois, Michelle Woringer a donc congé tous les mercredis. Elle en a tout de suite ressenti l'effet: «Le jour de congé ralentit la semaine. Je peux faire plus de choses et j'ai, en outre, plus de temps pour moi. Cela donne de l'énergie! Désormais, je travaille de manière nettement plus productive!»

La productivité en bénéficie!

«Nous ne voulons pas réduire la performance, explique Stefan Planzer, mais travailler de manière plus efficace et plus concentrée. De plus, nous voulons nous développer et créer des emplois. Le calcul est donc juste».

Ce calcul étant le suivant: si 20% du temps de travail traditionnel sont supprimés, les heures restantes sont utilisées de manière plus productive. Le patron en est conscient: «Nous avons ouvert un gouffre du jour au lendemain. Nous avons moins de ressources et des coûts plus élevés. Mais nous compensons cela par encore plus de clarté et d'efficacité.»

Ainsi, seuls les collaborateurs qui doivent vraiment être présents aux réunions y participent. Le déroulement des journées est allégé, et les interventions des équipes sont coordonnées de manière ciblée.

Les clients ne ressentent en rien ce changement, «car l'entreprise fonctionne comme d'habitude, cinq jours par semaine, souligne Stefan Planzer, très confiant. Ce n'est pas un projet pilote. Nous voulons vraiment établir ce système sur le long terme».

La semaine de quatre jours faisait déjà débat à travers le monde depuis quelques années. Les Islandais, par exemple, ont testé le modèle à grande échelle. Le verdict est sans appel: les employés ont pu mieux concilier vie professionnelle et vie privée, et étaient par conséquent en meilleure santé physique et mentale.



Épreuves de vérification de la connaissance de la langue française
PRODUCTION ORALE

« Mom shaming » : Il est grand temps d'arrêter de culpabiliser les mères !

Face à l'exigence de perfection et à la culpabilisation des mères (notamment sur les réseaux sociaux), les femmes sont nombreuses à sentir leur confiance en elles s'effriter...

La comparaison est aussi insidieuse que frappante : un homme offrant un hamburger à sa progéniture est un daddy cool. Une mère daignant lui présenter un demi-nugget est tout simplement indigne. Sur les réseaux sociaux, comme dans la vraie vie, les mamans sont culpabilisées au moindre geste jugé imparfait ; si bien que certaines influenceuses se sentent obligées de préciser, dès leurs premiers mois de grossesse, qu'elles se réservent le droit d'élever leur bébé comme bon leur semble. Cette inégalité souligne la pression énorme infligée aux mamans, attendues sur tous les fronts et dont la moindre erreur semble intolérable. Malheureusement, il arrive que ce phénomène, évoqué sous le nom anglais de *mom shaming*, impacte de façon significative le bien-être des mamans. Cette pression peut engendrer une perte d'estime de soi, un sentiment de dévalorisation, de honte, de colère et d'incompétence, voire conduire à un épuisement maternel. Une « bonne mère » devrait être suffisamment « mauvaise », c'est-à-dire permettre à l'enfant d'expérimenter la frustration, les émotions difficiles, la colère envers son parent. À l'adolescence, il sera important que l'enfant puisse adresser des reproches à son parent pour pouvoir se différencier et s'autonomiser, processus difficile voire impossible si ce dernier s'est toujours comporté « parfaitement ». En outre, le simple fait qu'une femme se demande si elle est « une bonne mère » fait d'elle « une bonne mère ». Le questionnement sur le rôle de mère, la capacité de remise en question, la recherche de solutions sont des éléments qui démontrent une attention au bien-être de l'enfant. Interroger une femme qui craint de ne pas être à la hauteur quant à sa représentation de sa propre mère permet également de mieux comprendre quel modèle maternel elle a reçu. Le travail peut ensuite consister à déconstruire cette représentation et à faire la différence entre sa propre mère et elle-même. Enfin, il est important de faire preuve de bienveillance envers soi-même : être mère n'est pas inné, cela s'apprend.

Par Ellen De Meester. Publié le 05/05/2022 sur www.femina.ch (société).



A l'aube de l'été, la grande désertion des saisonniers du tourisme en Europe

Italie, Grèce, France, Espagne : toutes les destinations touristiques sont confrontées à la même disparition des serveurs, cuisiniers ou employés de ménage, rebutés par les bas salaires et un mode de vie déséquilibré.

Cet été, vous allez attendre. Attendre votre crêpe. Attendre à l'aéroport. Attendre à l'hôtel. Car les bras ne seront pas assez nombreux pour vous servir, peu importe l'endroit où vous comptez partir : de Colmar à Héraklion, des Pouilles à Perros-Guirec, de Saint-Tropez à Séville et jusqu'en Amérique du Nord, le monde touristique occidental est concerné par la pénurie d'employés du tourisme, en particulier pour les contrats précaires de saisonniers et leurs tâches éreintantes. Ce qui fut absorbable lors des deux derniers étés, en raison de la baisse du nombre de touristes étrangers, devrait l'être plus difficilement cette année : tout indique que les Européens du Nord vont reprendre leur grande migration vers le soleil.

Que trouveront-ils sur les plages du bord de l'Adriatique, où, en Emilie-Romagne, 83 % des professionnels ne trouvent pas de personnel ? Et sur les côtes espagnoles, où manquent 50 000 employés saisonniers ? Aux mêmes causes – connues de longue date –, les mêmes effets, quels que soient l'état du marché du travail ou son mode de régulation : les professionnels de l'hôtellerie-restauration font le constat du déficit d'attractivité de leur secteur, du manque de personnel qualifié et de la difficulté à les loger.

Les trous dans les plannings se traduiront par des fermetures ponctuelles, une demande de polyvalence accrue pour les salariés ou une désorganisation pouvant nuire à la qualité de service, comme c'est déjà le cas dans les aéroports de Paris, de Londres ou d'Amsterdam. Ce dernier cas est symptomatique d'un secteur qui a préféré se séparer d'une partie de sa main-d'œuvre durant la pandémie, malgré les aides mises en place par les gouvernements. Peu d'employeurs s'attendaient à un rebond aussi rapide de l'activité et certains ont préféré faire avec les moyens du bord à l'été 2020, sans réembaucher leurs saisonniers habituels. Le secteur des loisirs a été le dernier à recruter après la crise.

Durant les périodes de fermeture des cafés et lieux touristiques, les salariés de l'hôtellerie-restauration se sont tournés vers d'autres secteurs en tension et « ont trouvé que c'était plus sympathique ailleurs, mieux payé et moins contraignant », souligne Pascal Pedrak, secrétaire général de la CFDT Ile-de-France, chargé de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration.

Par Clément Guillou Publié le 8 juin 2022 à 05h32, mis à jour à 12h38

